



réseau d'accompagnement des
PARENTS

ACCOMPAGNER LES PARENTS DANS LE BAS-RHIN

Référentiel du Schéma et du
Réseau d'accompagnement des parents :

Gouvernance et mise en œuvre

JUIN 2017

Udaf Bas-Rhin - 19 rue du Faubourg National - CS 70062 67067 Strasbourg Cedex

www.reseaudesparents67.fr



réseau d'accompagnement des

PARENTS

SOMMAIRE

■ LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS (SDAP)	
1. SES OBJECTIFS.....	4
2. SON FONCTIONNEMENT.....	4
3. LES ACTIONS PRIORITAIRES 2017-2018.....	5-9
■ LE RÉSEAU D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS	
1. SES OBJECTIFS.....	10
2. SES RESSOURCES.....	11
3. LES CONTACTS.....	12
4. LES ACTEURS RELAIS.....	13
5. LES AMBASSADEURS.....	14-15
6. LES RÉFÉRENTS LOCAUX.....	16-17
■ SCHÉMA RÉCAPITULATIF.....	18

LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

1. SES OBJECTIFS

Signé le 10 octobre 2014, le Schéma est un outil d'aide à la décision pour les collectivités et l'ensemble des acteurs, sa vocation est de développer, améliorer et coordonner les politiques «petite enfance» et «parentalité». Il est signé par :

- **Les co-pilotes** : Etat - Caf - Conseil Départemental,
- **Les signataires** : Education Nationale ; Justice ; Mutualité Sociale Agricole (MSA) d'Alsace ; Association des Maires du Bas-Rhin ; Ville de Strasbourg ; Union Départementale des Associations Familiales (Udaf)

Six finalités transversales sont visées :

- La réduction des inégalités territoriales en matière d'accueil du jeune enfant, tant sur les modes d'accueil individuel que collectif
- La réponse aux besoins spécifiques des familles, en particulier l'accès des enfants en situation de handicap et des enfants des familles vulnérables
- Le maillage progressif du territoire en matière d'offre d'accompagnement à la parentalité
- Le renforcement de l'articulation de l'accueil du jeune enfant et des actions de soutien à la parentalité,
- L'impulsion d'une action coordonnée des acteurs sur le territoire
- L'amélioration de l'information des familles sur l'offre disponible

Il se décline en « situation de vie »

- Devenir parent
- Etre parent d'un jeune enfant
- Etre parent d'un enfant de 6 à 11 ans et être parent d'un adolescent
- Séparés mais toujours parents
- Etre parent et confronté à une situation de handicap
- Etre parent et confronté à un décès

2. SON FONCTIONNEMENT

IL FONCTIONNE AVEC 2 INSTANCES	MISSIONS	MEMBRES	FRÉQUENCE
Instance de décision : le CCPAP (<i>comité de coordination des politiques d'accompagnement des parents</i>)	En charge du pilotage et du suivi de la mise en œuvre du schéma	Les signataires du SDAP	3 réunions annuelles
Instance de consultation et de réflexion : la CDAP (<i>Commission Départementale d'Accompagnement des Parents</i>)	Instance consultative et de réflexion sur l'ensemble des enjeux associés à la politique d'accompagnement des parents	Les acteurs institutionnels et professionnels impliqués dans la mise en œuvre des priorités du schéma	2 réunions annuelles

3. LES ACTIONS PRIORITAIRES 2017-2018

Devenir parent

Poursuite de précédentes priorités	Priorités associées pour 2017-2018
Promotion du recours au congé paternité et au congé paternel parental (enjeu PREPARE) en y associant les parties prenantes, et anticipation des futurs besoins en modes de garde en favorisant notamment la réactivité des acteurs.	Maintenir et le cas échéant faire évoluer les offres de service proposées par la Caf, pour répondre aux éventuels besoins complémentaires des familles, à minima pour 2018.

Etre parent d'un jeune enfant

Poursuite de précédentes priorités	Priorités associées pour 2017-2018
Relayer et adapter l'initiative nationale de développement des crèches à vocation d'insertion professionnelle et poursuivre le développement de l'accueil accompagné pour les enfants en difficultés spécifiques.	1) Mise œuvre effective de la démarche de la ville de Strasbourg en septembre 2017 et selon les résultats, pérennisation et développement de l'offre sur le territoire de la ville de Strasbourg. 2) Déploiement de la démarche sur d'autres territoires.
Accompagner et réguler le développement des Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM).	Réalisation du support à destination des élus à l'issue des groupes de travail pour fin 2017. Travail avec le service communication pour la diffusion du support auprès des élus. Continuité et renforcement du partenariat Caf - PMI dans l'accompagnement des Mam.
Encourager le développement d'actions de prévention concernant l'impact des écrans sur le développement des enfants de moins de 3 ans.	Poursuite de la priorité.
Scolarisation des moins de 3 ans : veiller à une offre équilibrée sur le territoire.	En attente de la position ministérielle sur ce dossier.
Développer la qualité de l'accueil dans les établissements d'accueil de jeunes enfants.	Finalisation et transmission du support aux EAJE du département avant fin 2017.

Corriger les inégalités d'équipement des territoires en LAEP notamment en s'appuyant sur la «plus-value» des LAEP pour mieux faire connaître leur action notamment auprès des décideurs locaux et des parents.	Concevoir la communication à destination des élus et des partenaires avec transmission aux LAEP d'ici fin 2017.
Développer l'accueil de la petite enfance : veiller à la place des crèches familiales dans l'offre d'accueil.	Rencontre des collectivités - hors Strasbourg - ayant des crèches familiales sur leur territoire et en priorisant celles qui rencontrent le plus de difficultés - pour susciter des projets d'accompagnement et de promotion de ces équipements.
Contribuer à la promotion de l'accueil individuel familial et à la valorisation du métier d'assistant maternel.	Aboutissement des groupes de travail et des actions/outils qui en découlent.
Priorités nouvelles pour 2017-2018	
Soutenir les parents d'enfants prématurés/vulnérables lors du retour à domicile.	
Favoriser le repérage précoce des vulnérabilités parentales.	

Etre parent d'un enfant de 6 à 11 ans

Poursuite de précédentes priorités	Priorités associées pour 2017-2018
Pour les actions CLAS renouvelées par les opérateurs : veiller à ce qu'ils s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue et d'évaluation de leur projet, notamment en faisant le lien entre le bilan de l'action, et le contenu des actions renouvelées l'année scolaire suivante.	Renouveler les rencontres intermédiaires entre le comité d'instruction des dossiers et les partenaires territoriaux, pour l'année scolaire 2017-2018. Ces rencontres permettront aux opérateurs de valoriser leurs actions et au comité technique, d'améliorer le suivi qualitatif des dossiers et le cas échéant, d'ajuster les propositions de financement des actions CLAS.
Suivre l'évolution du taux de formalisation de partenariat et les éventuelles difficultés rencontrées par les porteurs de projets CLAS , notamment en mesurant la pertinence du «kit» de documents mis à disposition.	Le kit sera complété en juin 2017 par une fiche sur le repérage des besoins des parents (rédigée par des référents familles, des parents, des membres de l'Education nationale et du comité technique d'instruction des dossiers CLAS-REAAP).
Charte de la coéducation : accompagner la diffusion de la charte et favoriser son appropriation.	Accompagner l'appropriation de la Charte par les établissements scolaires, les acteurs associatifs, les enfants et les parents.
Priorités nouvelles pour 2017-2018	
Accompagner le développement des espaces parents dans les écoles.	

Etre parent d'un enfant ou d'un adolescent

Poursuite de précédentes priorités	Priorités associées pour 2017-2018
<p>Définir les conduites à risques et les attentes associées en termes d'actions d'accompagnement des parents afin de les promouvoir dans les appels à projets et de permettre aux acteurs de s'en saisir.</p>	<p>Maintien de la priorité pour 2017/2018.</p> <p>Nécessité d'une meilleure visibilité des actions menées pour un meilleur déploiement de l'offre tant auprès des jeunes que de leurs parents.</p> <p>Repérer les problématiques nouvelles à développer mieux répondre aux besoins d'accompagnement.</p>
<p>Renforcement des liens et mise en cohérence des politiques d'accompagnement à la parentalité déployées au sein du SDAP et les politiques publiques de prévention des conduites à risques dans les domaines de la santé et de la citoyenneté (CLS, FIPD, PAEJ, CESC...) afin de développer l'engagement des parents.</p>	<p>1) Comprendre les logiques et le sens des conduites à risque (notamment dans le cadre de la prévention de la radicalisation).</p> <p>2) Donner une culture de la prévention aux professionnels de première ligne en particulier ceux de l'animation (par un programme de formation développé notamment au niveau régional).</p> <p>3) Créer des liens de proximité, aller au devant des publics les plus vulnérables (en mobilisant le dispositif adulte -relais pour les secteurs en politique de la ville).</p> <p>4) Soutenir des approches innovantes, globales et cohérentes sur le territoire permettant de répondre aux besoins spécifiques des publics.</p>
<p>Engager à l'échelle régionale une réflexion sur la politique jeunesse en se fondant sur les travaux du plan priorité jeunesse afin de décliner une politique publique partagée au niveau départemental.</p>	<p>Définir une stratégie commune entre institutionnels (CAF/Département/Etat/Région) afin de fixer des orientations communes pour une politique jeunesse à proposer aux territoires (EPCI/bassin de vie) du département.</p> <p>Animer un groupe de travail pour échanger entre les représentants institutionnels puis avec les associatifs sur les politiques locales de la jeunesse afin de proposer des interventions concertées, complémentaires et cohérentes et d'aider les élus et acteurs locaux dans la mise en place d'une politique jeunesse qui s'intègre dans un projet global de territoire.</p>
Priorités nouvelles pour 2017-2018	
<p>Proposer des actions parents-ados à l'usage du numérique afin de valoriser cet outil.</p>	
<p>Développer la page «parent d'adolescent» sur le site du réseau des parents pour en faire un point central d'accès à l'information pour les parents et les partenaires et promouvoir l'utilisation de cette page.</p>	
<p>Promouvoir la coordination des actions d'éducation à la vie sexuelle et affective en direction des adolescents.</p>	

Séparés mais toujours parents

Poursuite de précédentes priorités	Priorités associées pour 2017-2018
Poursuivre la promotion de la médiation familiale.	<p>1) Signature d'une convention cadre entre le TGI de Saverne, le Plateau de médiation et la Caf, sur le même modèle que celle signée avec le TGI de Strasbourg pour définir les modalités de coopération entre les JAF de Saverne et le Plateau.</p> <p>2) Améliorer l'information des professionnels côtoyant les familles (travailleurs sociaux, référents familles...) sur l'offre de médiation et sur les sources d'information disponibles (sites internet, réseau des parents...).</p>
Développer et structurer l'information sur les droits et devoirs des parents séparés , notamment en accompagnant la mise en œuvre de la Garantie contre les Impayés de Pension Alimentaire (GIPA) en lien avec la médiation familiale et la justice.	Information des partenaires sur le fonctionnement de la Gipa et de l'Aripa au travers de temps forts dédiés et réflexion autour de l'évolution de l'offre de service (individuelle et/ou collective) proposée aux familles.
Approfondir le partenariat entre la justice et les associations de médiation familiale pour la promotion d'une offre de service en direction des parents séparés, en association le cas échéant l'ordre des avocats.	Construire et mettre en œuvre un partenariat effectif entre les associations de médiation, les tribunaux, les avocats et les notaires afin d'accompagner le développement de l'offre de médiation.
Réfléchir au déploiement d'une offre de service renforcée voire complémentaire (exemple : espace de rencontre itinérant, développement des permanences de médiation familiale...).	Permettre l'accès et favoriser le recours à la médiation familiale pour un public éloigné de cette offre (public allophone) ainsi que pour un «nouveau» public» pouvant recourir à la médiation en raison des évolutions législatives récentes.

Etes parents confrontés à une situation de handicap

Poursuite de précédentes priorités	Priorités associées pour 2017-2018
Soutenir les centres de ressources afin de poursuivre l'encouragement au décloisonnement des actions de soutien à la parentalité et de sensibilisation des acteurs.	<p>Pour 2017, projet de développement d'une à deux antennes supplémentaires du centre ressources petite enfance (AAPEI) sur l'Eurométropole.</p> <p>Pour 2017-2018, réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour développer les actions en direction de la jeunesse (+ de 6 ans).</p>
Utiliser l'expérience du centre de ressources petite enfance et handicap pour étendre ce type d'activité aux jeunes enfants et aux adolescents. Le rapprochement entre l'association Jeunesse Au Plein Air (JPA) et les fédérations des MJC et des CSC pourrait contribuer au développement de partenariats en la matière.	Le rapprochement entre la JPA et les FDMJC et FDCSC est toujours d'actualité et devrait se concrétiser en 2017.

La participation des parents

Poursuite de précédentes priorités	Priorités associées pour 2017-2018
<p>Elaborer et mettre en œuvre un plan destiné à favoriser la participation et l'implication des parents.</p>	<p>Réunir le groupe de travail parents. Finaliser la fiche Réflexe "implication des parents"; la présenter aux acteurs et la faire vivre sur le terrain.</p> <p>La coordination et la coopération avec l'Education Nationale pour favoriser l'implication des parents.</p> <p>En 2017-2018, avec et à la demande de la MSA : construire à partir du dispositif existant des « fermes ouvertes », un projet à destination des familles permettant de faire connaître la réalité des exploitations agricoles en vue de faire comprendre les cycles de production conduisant au "bien manger".</p>

Priorités transversales

Poursuite de précédentes priorités	Priorités associées pour 2017-2018
<p>Afin de pouvoir bénéficier d'informations qualitatives, définir des critères d'évaluation sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le bénéfice des actions de soutien à la parentalité pour les parents d'enfants intégrés dans le CLAS, - la manière dont la participation des parents a été favorisée dans des actions REAAP. 	<p>Permettre aux acteurs de terrain de valoriser leurs actions et aux financeurs de disposer d'informations plus qualitatives sur la mise en œuvre des actions afin de favoriser les liens entre opérateurs et financeurs dans une perspective d'amélioration continue des pratiques.</p>
<p>Simplifier et accroître la lisibilité des dispositifs, en favorisant l'articulation entre les différents appels à projets (notamment REAAP et Politique de la ville) en termes de calendrier, de contenu etc.</p>	<p>Accompagner et orienter les associations afin qu'elles améliorent la présentation de leurs demandes de subvention en tenant compte des spécificités des différents dispositifs.</p> <p>Discours unique au sein des différentes institutions sur l'articulation entre les appels à projet pour accroître la lisibilité des dispositifs.</p>
<p>Communiquer auprès des partenaires sur l'actualité du schéma, du réseau et sur les différents appels à projets (contenu, mécanismes de financement, calendrier etc...) au premier trimestre 2017 afin de simplifier les démarches pour les opérateurs.</p>	<p>Couverture progressive de certaines zones blanches, idéalement grâce au dépôt de projets pour l'année 2017-2018 par de nouveaux porteurs, ou à défaut pour 2018-2019.</p> <p>Ces présentations pourraient être reconduites, proposées sur davantage de secteurs et être suivies d'un « atelier pratique » d'aide à la constitution du dossier par exemple; complété, pour gagner en fluidité, par des "rencontres flash" avec le financeur permettant ainsi de donner les premiers éléments de faisabilité ou/et de vigilance.</p>
<p>Participation de la Caf à l'évaluation nationale sur les schémas départementaux des services aux familles et restitution des conclusions de l'évaluation au niveau local.</p>	<p>Prendre en compte les principales conclusions de la monographie lors de la révision du Schéma.</p>
<p>Construire des réponses aux difficultés d'accès des parents allophones.</p>	
<p>Identifier et coordonner les actions de prévention de la radicalisation en direction des familles.</p>	

LE RÉSEAU DÉPARTEMENTAL D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

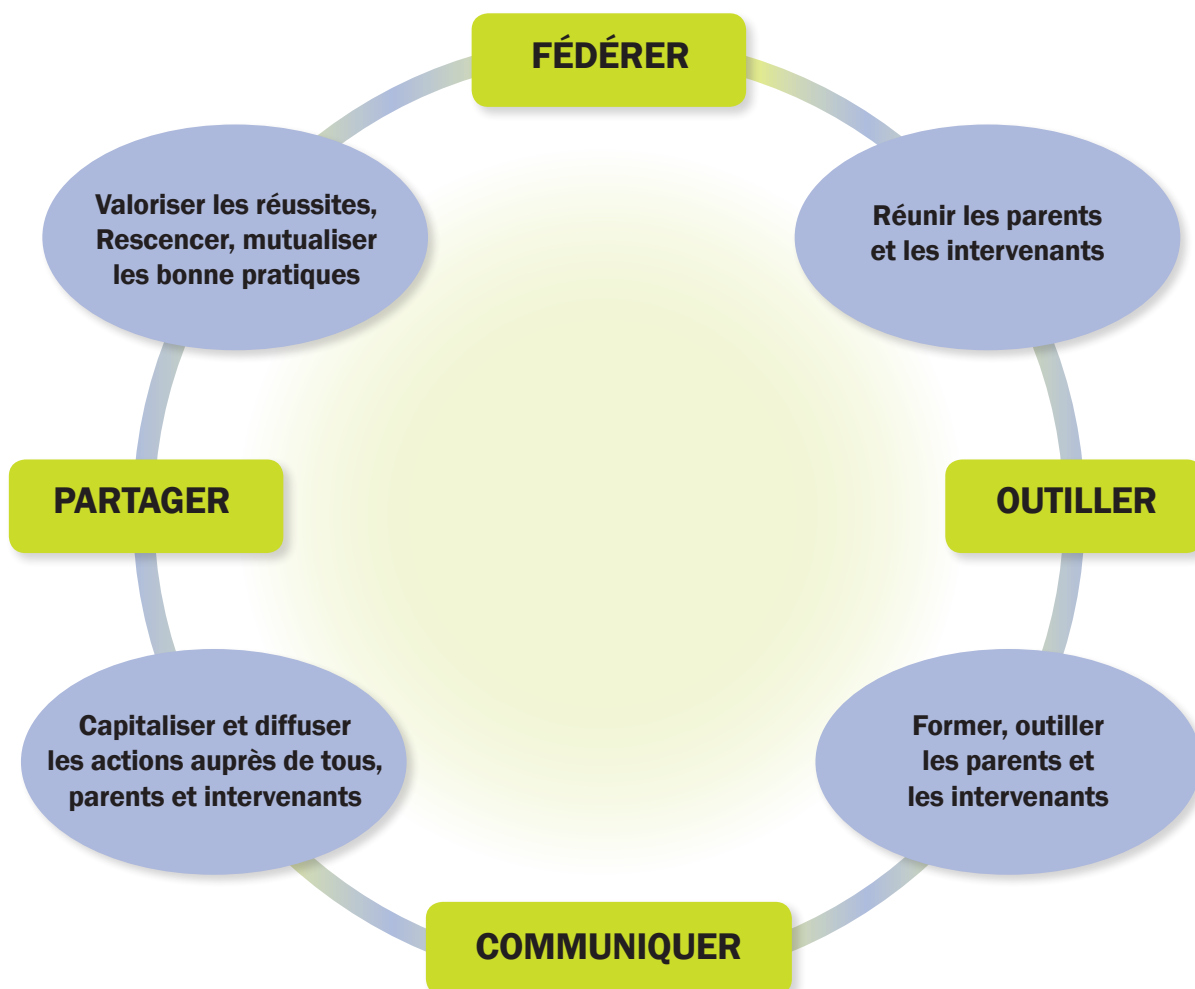
1. SES OBJECTIFS

Le Réseau est un outil visant à accompagner la mise en œuvre du schéma départemental. Il succède au REAAP (réseau d'écoute, d'appui, et d'accompagnement des parents) qui était co-piloté par la Caf et l'Udaf.

En 2015, le CCPAP a confié l'animation du Réseau à l'Udaf. Les principaux objectifs visés sont de :

- Permettre à tous les parents, professionnels, bénévoles d'avoir accès à l'offre globale, départementale, d'accompagnement des parents
- Permettre à tous les acteurs de construire des projets ensemble

Son action se construit à partir de 4 axes de travail, qui sont :



2. SES RESSOURCES

LES RENDEZ-VOUS DU RÉSEAU

LES LOCALES POUR FÉDÉRER	LES MATINALES POUR OUTILLER
<p>Suite aux rencontres forums (2015), les LOCALES du Réseau ont pris le relais sur les territoires. L'objectif est de créer des points de convergence, des carrefours pour rendre lisibles les actions et les missions de chacun, pour réfléchir ensemble et comprendre comment se compléter, s'enrichir mutuellement.</p> <p>Pour connaître les dates et lieux de rencontre de la locale près de chez vous : rendez-vous sur le site dans l'agenda des LOCALES (http://www.reseaudesparents67.fr/fr/les-locales-du-reseau.html).</p> <p>Vous avez manqué une réunion ? Le <u>compte rendu est disponible</u> dans la rubrique PARTICIPER AU RESEAU, La vie du Réseau par territoire (http://www.reseaudesparents67.fr/fr/la-vie-du-reseau-par-territoire.html).</p>	<p>Le besoin d'outils pour accompagner au mieux les familles et parents a été largement exprimé par les acteurs.</p> <p>Pour y répondre, nous avons conçu les MATINALES du Réseau. Il s'agit, à travers une matinée partagée, de découvrir et d'expérimenter un outil d'animation.</p> <p>Afin de permettre à tous de s'inscrire en fonction de son intérêt pour l'outil, cette Matinale est itinérante, un outil est présenté chaque mois : l'inscription se fait en ligne.</p>

L'APPUI ET LE SOUTIEN METHODOLOGIQUE

AUPRÈS DES PARENTS	AUPRÈS DES ACTEURS
<ul style="list-style-type: none"> • Information. • Conseil et orientation : en fonction de la problématique. • Par téléphone, internet et/ou en présentiel • Thématique liée à la famille. 	<p>Information, conseil et orientation Accompagnement de projet : information, co-construction, conseil et orientation</p> <p>Accompagnement formatif développer les compétences du porteur de projet sans passer par la formation (à l'animation, administrative, dossier de demande de subvention, ...)</p> <p>Analyse de pratiques professionnelles en groupes qui permet la remise en question des acteurs, des projets et une réappropriation par les acteurs.</p> <p>Formation construction d'intervention, et de formation spécifique autour de l'accompagnement à la parentalité.</p> <p>Co-construction d'outils d'animation.</p>

LA LETTRE DU RÉSEAU	LES "PLUS" DU RÉSEAU
<ul style="list-style-type: none"> • Trimestrielle (hors été). • Elle comporte : <u>Un dossier thématique</u> permettant de présenter une structure, une mission, un dispositif (entre 600 et 2000 mots) La rubrique « <u>Partager une expérience</u> » présente des actions mises en œuvre sur les territoires (entre 200 et 400 mots) L'<u>actualité du Réseau</u> sur les territoires La rubrique « <u>Se documenter</u> » qui propose des ressources : note de lecture, présentation d'outils (entre 200 et 1200 mots) N'hésitez pas à proposer vos articles ! 	<ul style="list-style-type: none"> • le site : plateforme d'information et d'orientation • l'interconnaissance : la mise en relation avec les acteurs pouvant apporter les réponses à vos questions • le soutien méthodologique : pour construire un projet, rechercher des financements adaptés, remplir un dossier de subvention • l'accompagnement formatif et la mutualisation • le prêt d'outils d'animations et de supports bibliographiques

3. LES CONTACTS

TERRITOIRE SAVERNE

- **Henri FAESSEL,**
Directeur de l'association Rescif
Mail : contact@rescif.com

TERRITOIRE SÉLESTAT ET TERRITOIRE HAGUENAU

- **Marie-Nicole RUBIO,**
Directrice de l'association Le Furet
Mail : marienicole.rubio@lefuret.org

TERRITOIRE MOLSHEIM, TERRITOIRE WISSEMBOURG ET TERRITOIRE EMS NORD ET SUD

- **Samira BOUDOUAZ,**
Chargée de mission, Udaf
Mail : sboudouaz@udaf67.fr

CHEF DE PROJET

- **Laura BITEAUD,**
Chef de service, Service Accompagnement, Udaf
Mail : lbiteaud@udaf67.fr



4. LES ACTEURS RELAIS

	AMBASSADEUR	RÉFÉRENT LOCAL
Qui est-il ?	Il représente une institution signataire du Schéma départemental d'accompagnement des parents (SDAP).	Un acteur local implanté et connu sur son territoire.
Quel est son rôle ?	<p>Il porte la voix du Réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> à l'interne de son institution : il fait circuler l'information, il est un facilitateur à l'externe lorsqu'il participe à des rencontres, instances, ... 	<p>Il décline les 4 axes de travail du Réseau sur son territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • fédérer • outiller • communiquer • partager
Comment ?	<p>En faisant connaître le Réseau, par la diffusion des outils de communication par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les plaquettes • la Lettre du Réseau • le site <p>En orientant les acteurs intéressés vers l'Udaf, responsable du Réseau.</p>	<p>En utilisant les outils de communication du Réseau (les plaquettes : acteurs et parents, la Lettre du Réseau, le site et son outil de présentation).</p> <p>En facilitant l'interconnaissance et la mise en relation des acteurs du territoire.</p> <p>En suscitant l'envie de travailler ensemble.</p>
Quel est son lien avec le Schéma (SDAP) ?	<p>Sa participation aux instances du Schéma :</p> <ul style="list-style-type: none"> il participe à la CDAP : commission départementale d'accompagnement des parents son institution est représentée au CCPAP : comité de coordination des politiques d'accompagnement des parents 	<p>Il peut participer à la CDAP.</p> <p>L'Udaf, en tant que tête de Réseau, est son lien avec le schéma et ses instances.</p>
Quel est son lien avec l'animateur du Réseau	<p>Il participe aux rencontres des ambassadeurs (une à deux par an) pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> transmettre les éléments, informations, besoins propres à son institution relayer auprès de son institution les avancées, décisions, besoins du Réseau <p>Le lien est activé si besoin au cours de l'année.</p>	<p>Il oriente les acteurs en recherche d'outils et/ou de besoin méthodologique et/ou formatif vers l'animateur du Réseau.</p> <p>Il participe aux rencontres entre référents locaux organisées par l'animateur du Réseau pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • faire connaître ses besoins et ceux de son territoire • contribuer à la réflexion commune pour favoriser l'implication des parents • partager les expériences réussies sur son territoire

5. LES AMBASSADEURS

SIGNATAIRE	PRÉNOM, NOM, FONCTION	ADRESSE MAIL
Caisse d'allocations familiales (CAF)	Béregère BARBERA , Chargée de mission	berengere.barbera@cafstrasbourg.cnafmail.fr
	Nadia GANGLOFF , Référente projets	nadia.gangloff@cafstrasbourg.cnafmail.fr
Conseil Départemental (CD)	Lucie MOREAU , Directrice de la mission Enfance Famille	Lucie.moreau@bas-rhin.fr
État	Dominique BASCOUL , Chargée de mission ville de la DRDJSCS	dominique.bascoul@bas-rhin.gouv.fr
Académie	Michèle WELTZER , Directrice Académique des services de l'Education Nationale	Michele.wetzler@ac-strasbourg.fr
	Thierry DICKELE , Directeur Académique Adjoint des services départementaux	Thierry.dickele@ac-strasbourg.fr
Éducation Nationale (EN)	Michel PETER , Inspecteur Éducation Nationale en charge de la mission Parentalité	ien.strasbourg9@ac-strasbourg.fr
	Nathalie BOISSELIER , Infirmière Conseillère Technique	Nathalie.boisselier@ac-strasbourg.fr
Justice	Catherine BRUERE , Conseillère chargée d'un secrétariat général de la Cour d'Appel de Colmar	catherine.bruere@justice.fr
TGI de Strasbourg	Frédéric MAUCHE , Juge aux affaires familiales	Frederic.mauche@justice.fr
TGI de Saverne	Vincent TOTARO , Président du TGI de Saverne	vincent.totaro@justice.fr

SIGNATAIRE	PRÉNOM, NOM, FONCTION	ADRESSE MAIL
Mutualité sociale agricole (MSA)	Christelle EYDER, Administratrice de la Mutualité Sociale Agricole	gaecfermefleurie@hotmail.fr
	Geneviève LESPRIT, Responsable de l'Offre de Service Action Sociale	lesprit.genevieve@alsace.msa.fr
Association des Maires	Frédéric LECOMTE, permanent association des maires	frederic.lecomte@bas-rhin.fr
Ville de Strasbourg	Céline TERGAU, Cheffe de Projet Participation citoyenne en Politique de la Ville	celine.tergau@strasbourg.eu
	Régis GIUNTA, Chef de service, Direction de l'enfance et de l'éducation, Service périscolaire et éducatif	Regis.GIUNTA@strasbourg.eu
Union départementale des associations familiales (Udaf)	Dominique LEBLANC, directeur général	dleblanc@udaf67.fr
	Samira BOUDOUAZ, chargée de mission	sboudouaz@udaf67.fr

AMBASSADEURS NON SIGNATAIRES DU SDAP

Fédération des Centres socioculturels (CSC)	Zohra HAMOU-LHADJ, déléguée départementale	deleguee.fdcsc67@gmail.com
Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC)	Sébastien MAUDRY, coordinateur	sebastien.maudry@fdmjc-alsace.fr

6. LES RÉFÉRENTS LOCAUX



TERRITOIRE SAVERNE

- **SARRE-UNION / DRULINGEN**
DAHLEM M. RAM
marilyne.dahlem@ccpsu.fr
SCHUIMER N. CSC
nschuimer.lecentresarreunion@gmail.com
- **SAVERNE**
LEYENDECKER P., CSC
pat.leyendecker@mairie-saverne.fr
MARTIN K., accueil de jour
kerstin.martin@bas-rhin.fr
URBES F., RAJ
info@reseau-animation-jeunes.org
- **PAYS DE LA PETITE PIERRE**
A. JADOT, ComCom
a.jadot@cc-paysdelapetitepierre.fr
- **PAYS ZORN HOCHFELDEN**
GUERARD O., FDMJC
olivier.guerard@payszorn.com
LEHMANN M-P., CD
marie-paule.lehmann@bas-rhin.fr
- **DRULINGEN**
RAJAONARIVELO D., RAM
ram.alsace-bossue@orange.fr

TERRITOIRE SÉLESTAT

- **OBERNAI**
HERTZ-THUIN V., CSC
cesf@cscarimbaud.com
- **BARR**
FERLAY C., ComCom Barr
ram@barrbernstein.fr
- **BENFELD – ERSTEIN**
PHILIPP M., AGF
el.philipp@gmail.com
- **VILLÉ**
B. SCHVERER, MJC
mjclevivarium@wanadoo.fr
- **SÉLESTAT**
LETOREL O. Ville de Sélestat
olivier.letorel@cc-selestat.fr
- **MARCKOLSHEIM-SUNDHOUSE**
KARDOUH S., RAI
Samad.kardouh@animations-marcko.fr

TERRITOIRE HAGUENAU

- **BISCHWILLER**
LABARRE F., CASF
f.labarre@casf-bischwiller.net
- **HAGUENAU**
LAURET S., CSC Langensand
familles@csc-langensand.com
ZUMSTEIN M-J, CSC
mjzk@hotmail.fr
- **BRUMATH**
PFLUMIO M., Horizon jeunes
association@horizonsjeunes.fr

Référents territoriaux de l'animation :



Secteur Saverne

Secteurs
Sélestat et HaguenauSecteurs Wissembourg,
Molsheim, EMS Sud et Nord

6. LES RÉFÉRENTS LOCAUX (SUITE)



TERRITOIRE MOLSHEIM

- **COM COM ROSHEIM**
HAACKE, Com com
christine.haacke@ccc-r.com
- **VALLÉE DE LA BRUCHE**
SCHEER C., RAM
colibri-bruche@wanadoo.fr
- **WIWERSHEIM**
IVARS C., RAM
Ram.wiwersheim@alef.asso.fr

TERRITOIRE WISSEMBOURG

- NIEDERBRONN
- SELTZ

TERRITOIRE EUROMÉTROPOLE NORD

- D'INCA, PEL Schiltigheim
Isabelle.dinca@ville-schiltigheim.fr
- **HOENHEIM**
BURG C., CSC Hoenheim
cschoenheim@orange.fr

TERRITOIRE EUROMÉTROPOLE SUD

- **OSTWALD**
CLÉMENT A., CSF
epi.csf67@orange.fr
- **ILLKIRCH**
GAUCHER P., Ville d'Illkirch
p.gaucher@illkirch.eu
- **LINGOLSHEIM**

Référents territoriaux de l'animation :



Secteur Saverne

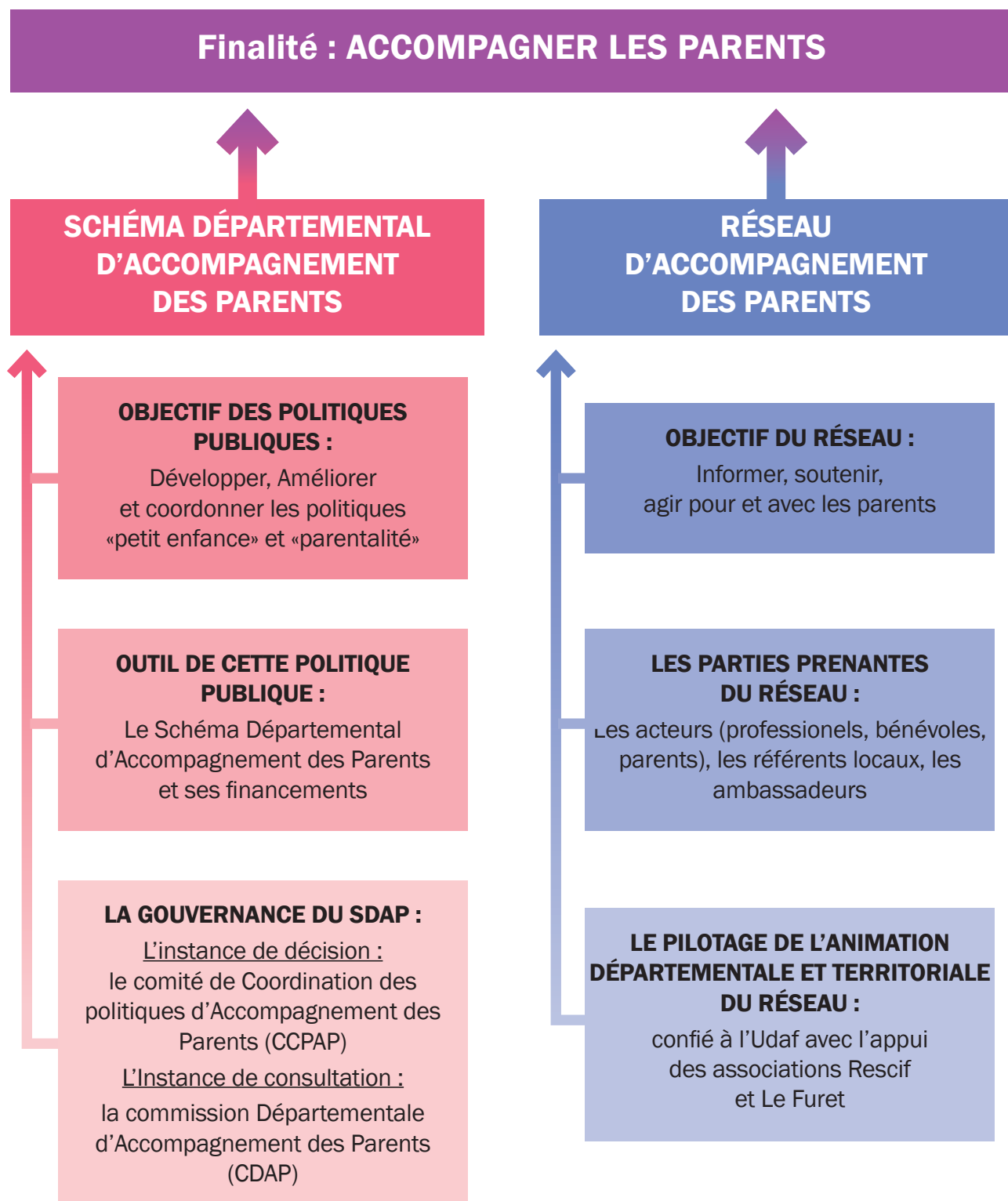


Secteurs
Sélestat et Haguenau



Secteurs Wissembourg,
Molsheim, EMS Sud et Nord

SCHEMA RÉCAPITULATIF





réseau d'accompagnement des

PARENTS

